

Ville de Saint-Gabriel

M.R.C. de D'Autray

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le 4^e jour du mois de décembre 2017 à 20 h à la salle du conseil, située au 45 de la rue Beausoleil, à Ville de Saint-Gabriel.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
 Monsieur Réjean Riel, conseiller №.1
 Madame Patricia Poulin, conseillère №.2
 Monsieur Yves Morin, conseiller №.3
 Madame Sylvie St-Georges, conseillère №.4
 Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller №.5
 Monsieur Stephen Subranni, conseiller №.6

Absence motivée : Monsieur Stephen Subranni, conseiller №.6

Est aussi présent : Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Public : Six (6) personnes représentant le public

Un moment de recueillement est suggéré par monsieur le Maire.

377-12-2017 1. Ouverture de la séance

Le maire, Gaétan Gravel, agit à titre de président d'assemblée et Michel St-Laurent, à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE la séance ordinaire du conseil du 4 décembre 2017, soit ouverte à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

378-12-2017 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patricia Poulin

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 4 décembre 2017 soit et est adopté en retranchant le point suivant :

- ✓ 12.3 Projet « Échange culturel St-Didace-Salluit » – Contribution financière

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 4 décembre 2017 soit et est adopté, en ajoutant au VARIA, les points suivants :

- ✓ 13.1 Avance de 10 000\$ à l'organisme Travail de rues secteur Brandon
- ✓ 13.2 Régie Intermunicipale du Centre sportif et culturel de Brandon
- États financiers 2016 – Déficit 2016

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

379-12-2017 3.1 Séance ordinaire du 13 novembre 2017

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt du certificat du registre des avantages reçus

DEPOT => Conformément à la Loi sur l'Éthique et la Déontologie en matière municipale et du Règlement CV.507, le greffier dépose le registre des déclarations faites par les membres du conseil municipal, relativement à la déclaration d'un avantage reçu.

Ce dernier registre sera transmis au MAMOT.

4.2 Dépôt des Déclarations d'Intérêts Pécuniaires des Élus

DEPOT => Tel que requis à l'article 358 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités*, chaque membre du conseil municipal doit, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de son élection, déposer une déclaration d'intérêts pécuniaires.

À cet effet, le directeur général et greffier, Michel St-Laurent, procède au dépôt desdites déclarations d'intérêts pécuniaires complétées par chacun des membres suivant :

- ✓ Le maire : Monsieur Gaétan Gravel
- ✓ Conseiller-District No.1 : Monsieur Réjean Riel
- ✓ Conseillère-District No.2 : Madame Patricia Poulin
- ✓ Conseiller-District No.3 : Monsieur Yves Morin
- ✓ Conseillère-District No.4 : Madame Sylvie St-Georges
- ✓ Conseiller-District No.5 : Monsieur Christian Paquin Coutu
- ✓ Conseiller-District No. 6 : Monsieur Stephen Subranni

380-12-2017 4.3 Projet « Ville Branchée » - MRC D'Autray

CONSIDÉRANT le programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC D'Autray et le projet « Ville branchée ! ».

ATTENDU QUE dans le cadre dudit projet les deux objectifs sont : « Installer un panneau des partenaires ayant contribué au financement de l'installation d'une borne de recharge pour VÉ, rehaussé d'une valeur artistique » et « Évaluer une signature commune pour des projets à venir (Art et aménagement) ».

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE le directeur général, Michel St-Laurent soit autorisé à signer le formulaire de demande de subvention auprès de la MRC D'Autray.

Adoptée à l'unanimité

381-12-2017 4.4 Étude légale Philippe Desrosiers – Mandat 2018

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil mandatent Me Philippe Desrosiers à titre de consultant en relation de travail pour l'année 2018, aux mêmes taux et aux mêmes conditions que l'an passé; trois cent dollars par mois (300\$/mois) plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

382-12-2017 4.5 Employés(es) cadres – Politique salariale et recueil des conditions de travail

ATTENDU QUE la ville de Saint-Gabriel désire une politique salariale et un recueil des conditions de travail des employés(es) cadres selon de nouvelles façons de faire.

ATTENDU QUE des propositions de politique régissant les conditions de travail des employés cadres municipaux ont été déposées et des négociations entreprises.

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé au directeur général de lui présenter des recommandations selon les orientations données par le conseil de la ville.

ATTENDU QUE le conseil municipal a été avisé des changements pouvant découler de l'adoption de la nouvelle politique.

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :

QUE ce conseil adopte la politique régissant les conditions de travail des cadres de la Ville de Saint-Gabriel pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022. Laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

383-12-2017 4.6 Employés(es) cadres – Confirmation des conditions d'emploi

ATTENDU que certaines conditions d'emploi s'ajoutent à celles prescrites par la Politique salariale et le recueil des conditions de travail des employés(es) cadres de la Ville de Saint-Gabriel.

ATTENDU que ses conditions seront remises aux cadres de la Ville de Saint-Gabriel dans une lettre adressée à chacun de ceux-ci après l'adoption de la Politique salariale et le recueil des conditions de travail des employés(es) cadres de la Ville de Saint-Gabriel – Référence résolution 382-12-2017.

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer la confirmation des conditions d'emploi pour l'ensemble des employés cadres concernés de la ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT => 5.1 Dépôt de la correspondance au 30 novembre 2017

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 30 novembre 2017, sous la cote « Bordereau No. 12-2017 ».

6. FINANCES

DÉPÔT => 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2017

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2017.

384-12-2017 6.2 Comptes à payer au 30 novembre 2017

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 30 novembre 2017, des chèques numéros 1086 à 1142 totalisant 92 945.48 \$ soient et sont adoptés.

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 29 novembre 2017, des chèques numéros 1045 à 1085 incluant les prélèvements mensuels des numéros 3302 à 3332 totalisant 122 804.79 \$ soient et sont adoptés.

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

385-12-2017 6.3 Excavation N. Majeau inc. – Décomptes no.3 et no.4

ATTENDU les travaux effectués par la firme « Excavation N. Majeau Inc » pour les travaux de pavage et trottoirs dans certains secteurs de la Ville.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à procéder au versement à l'entrepreneur « Excavation N. Majeau Inc », de 405 307,66 \$ représentant le décompte progressif No.3 ainsi que 2 791,30 \$ représentant le décompte progressif No.4.

QUE le montant utile à la réalisation desdits travaux soit puisé à même le règlement d'emprunt no.CV.521.

Adoptée à l'unanimité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

386-12-2017 9.1 Poste de pompage Manoir - Soumissions achat de deux pompes

ATTENDU QUE des demandes de soumissions ont été acheminées par Simon Gariépy, auprès de deux (2) entrepreneurs spécialisés, soit Doyon Pompes & Solutions Inc. et Moteurs Électriques Laval Ltée pour l'achat de deux (2) pompes sanitaires pour le poste de pompage Manoir.

ATTENDU QUE le rapport d'analyse de la seule soumission déposée présente le résultat suivant :

Nom du soumissionnaire	Montant soumis
Moteurs Électriques Laval Ltée	67 889,41\$ avant taxes

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE les membres ce conseil acceptent d'octroyer le contrat pour l'achat de deux pompes sanitaires à l'entreprise « Moteurs Électriques Laval Ltée » au montant de **67 889,41\$**, plus les taxes applicables.

QUE le montant utile à la réalisation desdits travaux soit puisé à même le programme TECO 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

387-12-2017 10.1 OMH – Nouvelle révision budgétaire 2017

ATTENDU QUE depuis l'adoption en septembre dernier de la résolution 301-09-2017, une autre révision nous a été transmise en date du 9 novembre dernier.

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent le rapport de révision budgétaire pour l'année 2017, par l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

388-12-2017 11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 30 novembre 2017

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE les membres ce conseil, acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 30 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

389-12-2017 11.2 Autorisation P.I.I.A. – 134 rue Saint-Gabriel

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent la demande de PIIA qui autorise les travaux suivants, soit le remplacement du revêtement extérieur en façade avec du Canoxel, l'ajout d'une 2^{ième} porte en façade, le retrait du balcon avant et le remplacement de la main courante en bois pour de l'aluminium de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Adoptée à l'unanimité

12. SPORTS ET LOISIRS – CULTURE ET TOURISME

390-12-2017 12.1 Stagiaire en loisirs

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent que Jody Rever, étudiante en technique d'intervention en loisirs, effectue un stage sous la supervision de la directrice des loisirs Maxine Fournier.

QUE ce stage sans rémunération d'une durée de 390 heures débutera vers le début du mois de février 2018.

Adoptée à l'unanimité

391-12-2017 12.2 AQLM – Renouvellement de l'adhésion 2018

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM), la somme de **320,70\$**, plus les taxes applicables, représentant le montant exigé pour le renouvellement de l'adhésion 2018 de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

- 392-12-2017 **12.3 Projet « Échange culturel St-Didace-Salluit » – Contribution financière**
- ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent étudier plus précisément ce sujet.
- Il est unanimement résolu :
- QUE ce point soit reporté à une séance ultérieure.
- Adoptée à l'unanimité**
-
- 393-12-2017 **12.4 Karaté & Yoga Brandon – Ristournes (35%) sur Inscription**
- Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :
- QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser la somme de **252,00\$** représentant 35% du montant des inscriptions des participants qui demeurent dans la Ville de Saint-Gabriel et qui sont inscrits à une activité au « Centre de Karaté & Yoga Brandon ».
- Adoptée à l'unanimité**
-
- 394-12-2017 **12.5 Place aux jeunes D'Autray – Contribution 2018**
- Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :
- QUE les membres de ce conseil autorisent le versement de la contribution financière 2018 à l'organisme «Place aux jeunes d'Autray», laquelle s'élève à **180 \$**.
- Adoptée à l'unanimité**
-
- 395-12-2017 **12.6 Projets Structurants – Demande d'aide financière pour la 3e édition de la « Classique hivernale chasse & pêche 2018 »**
- Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :
- QUE le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'appui aux projets structurants pour assurer la réalisation de la 3^e édition de la « Classique hivernale chasse & pêche 2018 ».
- Adoptée à l'unanimité**

396-12-2017 12.7 Projets Structurants – Demande d’aide financière pour la 3e édition du « Festitrad 2018 »

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d’Autray, dans le but d’obtenir du financement à même le programme d’appui aux projets structurants pour assurer la réalisation de la 3^e édition du « Festitrad 2018 ».

QU’EN rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve un montant de 15 000 \$ à même son budget général 2018.

Adoptée à l’unanimité

397-12-2017 12.8 Projets Structurants – Demande d’aide financière pour la 6e édition de la « Roulotte de Paul Buissonneau 2018 »

Il est proposé par Patricia Poulin
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu :

QUE le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d’Autray, dans le but d’obtenir du financement à même le programme d’appui aux projets structurants pour assurer la réalisation de la 6^e édition de la « Roulotte de Paul Buissonneau 2018 ».

QU’EN rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve un montant de 20 000 \$ à même son budget général 2018.

Adoptée à l’unanimité

398-12-2017 12.9 Projets Structurants – Demande d’aide financière pour la 3e édition du « Festival d’été 2018 »

Il est proposé par Patricia Poulin
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d’Autray, dans le but d’obtenir du financement à même le programme d’appui aux projets structurants pour assurer la réalisation de la 3^e édition du « Festival d’été 2018 ».

QU’EN rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve un montant de 60 000 \$ à même son budget général 2018.

Adoptée à l’unanimité

13. VARIA

399-12-2017 13.1 Avance de 10 000\$ à l'organisme Travail de rue Secteur Brandon

ATTENDU QU'une somme de 37 500\$ pour l'exercice financier 2016-2017 a été accordée à la Ville de Saint-Gabriel à la suite de l'acceptation de la demande présentée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019.

ATTENDU QUE selon l'article 3 de l'entente relative au versement d'une aide financière, cette aide est réservée pour l'organisme Travail de rue Secteur Brandon.

ATTENDU QUE l'argent promis n'est pas encore déposé à la Ville et que le Travail de Rue Secteur Brandon manque de liquidation.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Réjean Riel

Et résolu :

QUE ce conseil accepte de verser la somme de 10 000 \$ à l'organisme Travail de rue Secteur Brandon dans l'entente de la subvention promise et que ce montant sera retenu sur l'aide financière promise de 37 500 \$.

Adoptée à l'unanimité

400-12-2017 13.2 Régie Intermunicipale du Centre sportif et culturel de Brandon – États financiers 2016 – Déficit 2016

Il est proposé par Yves Morin

Appuyé par Réjean Riel

Et résolu :

QUE ce conseil prend acte du dépôt de certains documents en lien avec les états financiers 2016 de la Régie concernant le déficit de 67 011 \$ et accepte la part de la ville représentant un montant 31 160,12 \$ selon le mode de répartition des dépenses prévu à l'entente intermunicipale soit 46,50%.

Adoptée à l'unanimité

14. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil présents font rapport de leurs activités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

401-12-2017 16. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Yves Morin

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 4 décembre 2017 soit levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal, en apposant ma signature au bas du présent document ce 4^e jour du mois de décembre 2017.

Gaétan Gravel, Maire